
Conseil consultatif de la lecture et du livre

**Rapport d'activités
2014-2015**

La présente publication a été préparée et éditée par
le ministère de la Culture et des Communications

Recherche et rédaction
Geneviève Baril

Coordination du projet d'édition
Les Publications du Québec

ISSN (imprimé) : 0843-591X
ISSN (PDF) : 1925-8720

ISBN (imprimé) : 978-2-550-73226-6
ISBN (PDF) : 978-2-550-73227-3

Dépôt légal : 2015
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

© Gouvernement du Québec, 2015

Montréal, le 28 mai 2015

Madame Hélène David

Ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable
de la Protection et de la Promotion de la langue française
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 13 de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités du Conseil consultatif de la lecture et du livre.

Ce document fait état des principales activités du Conseil au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 2015.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président du Conseil consultatif
de la lecture et du livre,

Hervé Foulon

Table des matières

Mandat	7
<hr/>	
Composition du Conseil	7
<hr/>	
Activités du Conseil en 2014-2015	9
<hr/>	
Enjeux traités	9
Recommandations de modifications réglementaires.....	9
Application de la Loi	10
<hr/>	
Demandes d'agrément	10
Agréments d'éditeur	10
Agréments de librairie	13

Mandat

Le Conseil consultatif de la lecture et du livre a été créé en vertu de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre (ci-après appelée la Loi), sanctionnée le 21 décembre 1979 et entrée en vigueur le 1^{er} juin 1981.

Le mandat du Conseil consiste à donner son avis et à soumettre des recommandations au ou à la ministre, à la suite d'une demande ministérielle ou de sa propre initiative, sur toute question relative à la lecture, au livre ainsi qu'à l'application de la Loi et des règlements. L'avis du Conseil est nécessaire avant toute décision portant sur la délivrance, la suspension ou l'annulation de l'agrément d'un éditeur, d'un libraire ou d'un distributeur. Le ou la ministre en titre sollicite également l'avis du Conseil concernant tout projet de règlement que le gouvernement entend édicter en vertu de la Loi et dépose cet avis à l'Assemblée nationale dans le délai prescrit.

Dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil peut solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de personnes ou de groupes de personnes et il peut également effectuer les études et les recherches qu'il juge nécessaires à l'accomplissement de son mandat.

Composition du Conseil

Le Conseil peut accueillir au plus seize membres qui sont appelés à siéger pendant une période maximale de trois ans. Douze de ces membres, dont le président, ont le droit de vote. Les douze membres votants sont nommés par le ou la ministre de la Culture et des Communications à la suite d'une consultation auprès des principaux groupes, associations et organismes représentatifs des milieux des auteurs, des consommateurs et des entreprises dans le domaine du livre. Les quatre autres membres sont des fonctionnaires désignés respectivement par le ou la ministre de la Culture et des Communications, le ou la ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que le ou la ministre responsable de la Loi sur le Centre de services partagés du Québec.

En 2014-2015, après le départ de M. Robert Soulières, le 19 août 2014, le Conseil comptait dix membres votants et quatre fonctionnaires désignés. En cours d'année, deux membres issus de la fonction publique ont été remplacés. Les nouvelles nominations ont été confirmées par la ministre de la Culture et des Communications, le 10 novembre 2014, et par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 18 décembre 2014.

En 2014-2015, le Conseil était formé des membres suivants:

Président

Hervé Foulon

Président
Éditions Hurtubise
Éditions XYZ
MD (Éditions Marcel Didier)
Éditions Multimondes
Distribution HMH
Librairie du Québec
Bibliothèque québécoise

Membres votants nommés par
le ou la ministre de la Culture
et des Communications

Ivan Bernier

Professeur associé
Faculté de droit
Université Laval

Sylvie Desrosiers

Auteure

Louise Guillemette-Labory

Directrice des bibliothèques
Service de la culture
Ville de Montréal

Yves Guillet

Président-directeur général
Librairie Le Fureteur

Clément Laberge

Vice-président principal
De Marque

Marc Ménard

Professeur
École des médias
Université du Québec à Montréal

Brigitte Moreau

Bibliothécaire
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Gilda Routy

Directrice de la division «livre»
Bayard Canada

Nicole Saint-Jean

Présidente
Guy Saint-Jean Éditeur

Robert Soulières

(jusqu'au 19 août 2014)
Auteur et président
Soulières éditeur

Représentants gouvernementaux
n'ayant pas le droit de vote

Sylvie Ferland

Directrice
Publications du Québec
Centre de services partagés du Québec

Lise Gagnon

Directrice
Direction des ressources didactiques
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

Diane Garneau

(jusqu'au 17 décembre 2014)
Responsable des affaires corporatives
Direction des affaires étudiantes
et institutionnelles
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

Jean-François Noël

(depuis le 18 décembre 2014)
Directeur
Direction de la planification et des politiques
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

Gilles Simard

(jusqu'en octobre 2014)
Directeur général
Direction générale des politiques
de culture et de communications
Ministère de la Culture
et des Communications

Sophie Magnan

(depuis le 10 novembre 2014)
Directrice
Direction du livre, de la recherche
et de l'évaluation
Ministère de la Culture
et des Communications

Secrétaire

Geneviève Baril

Conseillère à l'élaboration de politiques
dans le secteur du livre
et des bibliothèques
Direction du livre, de la recherche
et de l'évaluation
Ministère de la Culture
et des Communications

Activités du Conseil en 2014-2015

En 2014-2015, le Conseil a tenu trois réunions en visioconférence.

Enjeux traités

Le conflit commercial entre le distributeur Dimedia et la librairie Renaud-Bray a préoccupé le Conseil, tout comme le cas de La courte échelle. À propos de cette dernière et pour régulariser ce type de cas à l'avenir, le Conseil a demandé à la ministre de s'assurer que les lois provinciale et fédérale impliquées soient appliquées de manière cohérente. Il lui a également demandé de veiller à ce que les auteurs soient considérés comme des créanciers privilégiés et à ce que l'aide publique ne soit accordée à une maison d'édition qu'après que les droits d'auteur soient dûment acquittés.

Le Conseil a aussi porté son attention sur l'achat de livres en milieu scolaire, que ce soit sous l'angle de la reddition de comptes par les commissions scolaires, de l'intégration du livre numérique en classe et en bibliothèque scolaire ou de la présence d'écrivains dans le cadre du programme La culture à l'école.

Il a de plus soumis ses réflexions à la ministre quant à l'importance de procéder à une révision réglementaire et d'encadrer le livre numérique en parallèle de la loi existante. Il lui a rappelé l'urgence de soutenir les librairies agréées et le milieu québécois du livre. Avec divers intervenants de ce secteur, le Conseil a d'ailleurs participé aux consultations menées par M. Luc Fortin, adjoint parlementaire de la ministre de la Culture et des Communications et député de Sherbrooke, sur les moyens de consolider les librairies agréées.

Recommandations de modifications réglementaires

En examinant les différents dossiers d'agrément qui lui ont été soumis pour avis, le Conseil a formulé des recommandations de modifications réglementaires, dans l'éventualité où il y aurait une révision. Ainsi, il recommande :

- l'ajustement des nombres minimaux par catégories pour le stock requis en librairie agréée;
- l'introduction d'un nombre minimal de publications annuelles d'auteurs québécois dans les conditions de maintien d'un agrément d'éditeur;
- la possibilité de moduler le nombre de titres requis pour les librairies agréées, en fonction de la population desservie ou du type de région administrative.

Application de la Loi

Demandes d'agrément

En 2014-2015, 17 éditeurs et 21 libraires ont fait l'objet d'une recommandation du Conseil, pour l'attribution, la modification ou le renouvellement d'un agrément. Au 31 mars 2015, tous ces agréments avaient été délivrés par la ministre.

Seuls les titulaires d'un agrément délivré par le ou la ministre en vertu de la Loi peuvent se prévaloir du titre d'éditeur agréé, de distributeur agréé ou de libraire agréé et ainsi associer cet agrément à une entreprise ou, dans le cas d'un libraire, à l'établissement pour lequel il a été délivré. Les listes de toutes les entreprises dûment agréées sont publiées sur le site Internet du ministère de la Culture et des Communications. Seules les listes publiées par le Ministère ont un caractère officiel.

Agréments d'éditeur

En 2014-2015, 17 agréments d'éditeur ont été recommandés par le Conseil et ils avaient tous été délivrés par la ministre au 31 mars 2015.

Agréments d'éditeur recommandés en 2014-2015	Région administrative
ÉDITIONS VIVAT 76, rue Monfette Saguenay (Québec) G7H 5T9 Nouvel agrément	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)
ÉDITIONS C.A.R.D. 825, boulevard Lebourgneuf, bureau 125 Québec (Québec) G2J 0B9 Nouvel agrément	Capitale-Nationale (03)
PERRO ÉDITEUR 395, avenue de la Station, case postale 8 Shawinigan (Québec) G9N 6T8 Nouvel agrément	Mauricie (04)
ANNIKA PARANCE ÉDITEUR 1043, rue Marie-Anne Est Montréal (Québec) H2J 2B5 Nouvel agrément	Montréal (06)

Agréments d'éditeur recommandés en 2014-2015	Région administrative
<p>ÉDITIONS ANDRÉ FONTAINE 4209, boulevard Rosemont Montréal (Québec) H1T 2C6 Nouvel agrément</p>	<p>Montréal (06)</p>
<p>ÉDITIONS ARIANE 1217, avenue Bernard Ouest, bureau 101 Montréal (Québec) H2V 1V7 Nouvel agrément</p>	<p>Montréal (06)</p>
<p>ÉDITIONS DE TÊTE 4609, rue d'Iberville, bureau 300 Montréal (Québec) H2H 2L9 Nouvel agrément</p>	<p>Montréal (06)</p>
<p>ÉDITIONS DRAWN & QUARTERLY 400, avenue Atlantic, bureau 800 Montréal (Québec) H2V 1A5 Nouvel agrément</p>	<p>Montréal (06)</p>
<p>ÉDITIONS MULTIMONDES 1815, avenue De Lorimier Montréal (Québec) H2K 3W6 Agrément délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert</p>	<p>Montréal (06)</p>
<p>ÉDITIONS PARFAM 8764, 13^e Avenue Montréal (Québec) H1Z 3K8 Nouvel agrément</p>	<p>Montréal (06)</p>
<p>ÉDITIONS SOMME TOUTE 4609, rue d'Iberville, bureau 300 Montréal (Québec) H2H 2L9 Nouvel agrément</p>	<p>Montréal (06)</p>

Agréments d'éditeur recommandés en 2014-2015	Région administrative
<p>ÉDITIONS TNT 4233, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H1V 1X4 Nouvel agrément</p>	<p>Montréal (06)</p>
<p>TC MÉDIA LIVRES 5800, rue Saint-Denis, bureau 900 Montréal (Québec) H2S 3L5 Agrément délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert</p>	<p>Montréal (06)</p>
<p>ÉDITIONS DE L'ENVOLÉE 50, route du Président-Kennedy, bureau 211 Lévis (Québec) G6V 6W8 Nouvel agrément</p>	<p>Chaudière-Appalaches (12)</p>
<p>ÉDITIONS GAM 886, rue Montarville Laval (Québec) H7R 5H4 Nouvel agrément</p>	<p>Laval (13)</p>
<p>ÉDITIONO 2744, boulevard Béliveau Longueuil (Québec) J4M 1Y2 Nouvel agrément</p>	<p>Montérégie (16)</p>
<p>PERFORMANCE ÉDITION 2180, rue Charles-Daudelin Longueuil (Québec) J4N 0C5 Nouvel agrément</p>	<p>Montérégie (16)</p>

La liste complète de tous les éditeurs agréés en vertu de la Loi est accessible à l'adresse suivante : <http://www.mcc.gouv.qc.ca/EditeursAgreesQc>.

Agréments de librairie

En 2014-2015, 21 agréments de librairie ont été recommandés par le Conseil et ils avaient tous été délivrés par la ministre au 31 mars 2015.

Agréments de librairie recommandés en 2014-2015	Région administrative
<p>LIBRAIRIE LA SOURCE 2440, rue Bossé, local 105 Saguenay (Québec) G7J 1L9 Agrément de librairie spécialisée dans la discipline «Religion, spiritualité et croissance personnelle» délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert</p>	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)
<p>LIBRAIRIE MÉGABURO 755, boulevard Saint-Joseph, bureau 120 Roberval (Québec) G8H 2L4 Agrément de librairie générale de langue française délivré à la suite d'un déménagement</p>	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)
<p>COOPSCO SAINTE-FOY 2410, chemin Sainte-Foy, local B138 Québec (Québec) G1V 1T3 Agrément de librairie générale de langue française délivré à la suite d'un déménagement</p>	Capitale-Nationale (03)
<p>LIBRAIRIE BENJO 550, boulevard Charest Est Québec (Québec) G1K 3J3 Nouvel agrément de librairie spécialisée dans la discipline «Jeunesse»</p>	Capitale-Nationale (03)
<p>LIBRAIRIE HANNENORAK 24, rue du Chef-Ovide-Sioui Wendake (Québec) GOA 4V0 Nouvel agrément de librairie spécialisée dans la discipline «Littérature des Premières Nations»</p>	Capitale-Nationale (03)

Agréments de librairie recommandés en 2014-2015	Région administrative
<p>LIBRAIRIE PANTOUTE 286, rue Saint-Joseph Est Québec (Québec) G1K 3A9 Agrément de librairie générale de langue française délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert</p>	<p>Capitale-Nationale (03)</p>
<p>LIBRAIRIE PANTOUTE 1100, rue Saint-Jean Québec (Québec) G1R 1S5 Agrément de librairie générale de langue française délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert</p>	<p>Capitale-Nationale (03)</p>
<p>LIBRAIRIE A.B.C. 390, rue Saint-Joseph La Tuque (Québec) G9X 1L6 Agrément de librairie générale de langue française délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert</p>	<p>Mauricie (04)</p>
<p>PERRO LIBRAIRE 580, avenue du Marché, bureau 101 Shawinigan (Québec) G9N 0C8 Nouvel agrément de librairie générale de langue française</p>	<p>Mauricie (04)</p>
<p>LIBRAIRIE DRAWN & QUARTERLY 211, rue Bernard Ouest Montréal (Québec) H2T 2K5 Nouvel agrément de librairie spécialisée dans la discipline «Roman graphique»</p>	<p>Montréal (06)</p>
<p>LIBRAIRIE MONIC 12675, rue Sherbrooke Est, local 123 Montréal (Québec) H1A 3W7 Agrément de librairie générale de langue française délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert</p>	<p>Montréal (06)</p>

Agréments de librairie recommandés en 2014-2015	Région administrative
<p>LIBRAIRIE QUARTIER LATIN 9269, rue Lajeunesse Montréal (Québec) H2M 1S3 Agrément spécialisé dans la discipline «Santé et spiritualité» délivré à la suite d'un déménagement</p>	Montréal (06)
<p>RENAUD-BRAY Succursale Place Ville-Marie 1, place Ville-Marie, bureau 11520 Montréal (Québec) H3B 3Y1 Nouvel agrément de librairie générale de langue française</p>	Montréal (06)
<p>LIBRAIRIE MICHABOU Plaza Glenwood 210, chemin d'Aylmer, local 3 Gatineau (Québec) J9H 1A2 Nouvel agrément de librairie générale de langue française</p>	Outaouais (07)
<p>LIBRAIRIE ROSE-MARIE 487, avenue de Buckingham Gatineau (Québec) J8L 2G8 Agrément de librairie générale de langue française délivré à la suite d'un déménagement</p>	Outaouais (07)
<p>LIBRAIRIE EN MARGE 25, avenue Principale Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4N8 Agrément de librairie générale de langue française délivré à la suite d'un déménagement et d'une demande d'autorisation de transfert</p>	Abitibi-Témiscamingue (08)
<p>LIBRAIRIE PAPETERIE COMMERCIALE 858, 3^e Avenue Val-d'Or (Québec) J9P 1T2 Nouvel agrément de librairie générale de langue française</p>	Abitibi-Témiscamingue (08)

Agréments de librairie recommandés en 2014-2015	Région administrative
<p>LIBRAIRIE SERVICE SCOLAIRE ROUYN-NORANDA 150, rue Perreault Est Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C4 Agrément général de langue française délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert</p>	<p>Abitibi-Témiscamingue (08)</p>
<p>LE PAPETIER, LE LIBRAIRE 403, rue Notre-Dame Repentigny (Québec) J6A 2T2 Agrément de librairie générale de langue française délivré à la suite d'un déménagement</p>	<p>Lanaudière (14)</p>
<p>LIBRAIRIE BUROPRO CITATION 600, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, local M6 Belœil (Québec) J3G 4J2 Agrément général de langue française délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert</p>	<p>Montérégie (16)</p>
<p>RENAUD-BRAY Succursale Vaudreuil-Dorion 54, boulevard de la Cité des jeunes Vaudreuil (Québec) J7V 9L5 Nouvel agrément de librairie générale de langue française</p>	<p>Montérégie (16)</p>

La liste complète de toutes les librairies agréées en vertu de la Loi est accessible à l'adresse suivante : <http://www.mcc.gouv.qc.ca/LibrairiesAgregeesQc>.